



Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale
23 juin 2017
Français
Original : anglais

Comité des droits de l'homme

Décision adoptée par le Comité en vertu du Protocole facultatif, concernant la communication n° 2735/2016*, **

Communication présentée par : M. T. et consorts
Au nom de : Les auteurs
État partie : République de Corée
Date de la communication : 12 février 2016
Question(s) de fond : Expulsion vers la République arabe syrienne ;
conditions de détention

À sa réunion du 28 mars 2017, le Comité des droits de l'homme a décidé d'interrompre l'examen de la communication n° 2735/2016, les auteurs et l'État partie étant parvenus à un accord sur la question de fond soulevée dans la communication et les auteurs ne risquant plus d'être expulsés.

* Adoptée par le Comité à sa 119^e session (6-29 mars 2017).

** Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Tania María Abdo Rocholl, Yadh Ben Achour, Ilze Brands Kehris, Sarah Cleveland, Ahmed Amin Fathalla, Olivier de Frouville, Christof Heyns, Yuji Iwasawa, Bamariam Koita, Marcia V. J. Kran, Duncan Laki Muhumuza, Photini Pazartzis, Mauro Politi, José Manuel Santos Pais, Anja Seibert-Fohr, Yuval Shany et Margo Waterval.

